

Salins

j'aime !

■ Bulletin d'information de Salins les Bains et de son Pays

ThermaSalina :

p.3

12 millions
d'euros

pour une nouvelle vie

p.10

Projet Salins 2025 :
la Tour Oudin

p.14

Recherche d'emploi,
accès aux droits :
la MSAP vous aide



Salins les Bains

Janvier 2017 - numéro 5

Chères Salinoises, Chers Salinois



Je vous présente à l'occasion de cette nouvelle année mes meilleurs vœux de santé tout d'abord, de réussite dans vos projets, et de merveilleux moments de bonheur à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée pour tous ceux que la vie n'épargne pas et je veux les assurer de toutes mes forces que nous sommes à leurs côtés dans les moments difficiles.

L'année 2016 qui s'est achevée aura été pour la ville et ses habitants une année utile.

Nous avons pu enfin voir le chantier des nouveaux Thermes toucher à sa fin et être en mesure d'ouvrir le 13 Février 2017.

La construction de ce nouvel établissement aura nécessité une attention quotidienne de notre part pour que le résultat soit conforme à nos attentes. Non sans mal, car beaucoup d'imprévus sont venus retarder sa mise en service. Nous aurons l'occasion après son ouverture de vous faire un compte-rendu final tant sur le plan technique que financier. Car vous, contribuables salinois, êtes en droit de tout savoir sur ce projet majeur pour l'économie de notre ville mais aussi de notre intercommunalité et de notre région. Après 2 ans de montage de dossier et d'études la ville a signé le 30 Juin dernier sa convention de revitalisation avec l'Etat.

C'est tout d'abord une réussite pour l'équipe municipale fraîchement élue d'avoir été retenue parmi 300 villes candidates. Et d'être la seule du Jura parmi les 5 de Bourgogne Franche Comté à avoir cette chance immense.

Nous avons voulu que cette chance, Salins en profite au maximum, et c'est pour cela que sur cette base nous avons bâti un projet plus ambitieux que la rénovation des logements... Un projet qui imagine la ville dans les 10 prochaines années pour lui redonner son dynamisme, la rendre encore plus accueillante, et surtout enrayer la baisse de sa population -mort lente, mais assurée d'une cité.

Vous commencerez à voir de premiers résultats dès cette année.

L'action rénovation des façades est déjà un succès, les premières primes de rénovation de logement ont été attribuées et la prime d'accueil a séduit 20 personnes dont 4 enfants. Bienvenue à eux !

C'est donc plein d'espoir pour cette ville que nous aimons tous, que j'aborde cette nouvelle année.

Etre à votre écoute au quotidien, proche de chacun d'entre vous, tous ensemble au service d'un projet commun, voilà la tâche que je m'assigne pour 2017.

Très bonne année et vive Salins.

Gilles BEDER
Maire de Salins

Le sommaire

p.2 | Le mot du maire

p.3 | Dossier

- ThermaSalina : des thermes prêts pour un nouveau départ

p.6 | Ma ville

- Retour sur...
- Contre l'isolement des seniors : le réseau de proximité
- Bientôt des conseils de quartiers

p.8 | Salins 2025

- Aides et subventions : le point à 6 mois
- La réhabilitation de la Tour Oudin
- Berges de la Furieuse et rue de la Liberté : c'est lancé.

p.13 | Salins, ils aiment

- PREPS : ils « apportent leur pierre »

p.14 | Pays de Salins

- Aider à la recherche d'un emploi : la MSAP est là pour ça.
- On ne dit plus CCPS... Mais Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura !

Photo de couverture : Claudette Bach
Photos dossier ThermaSalina : Claire Moreau

Mairie de Salins-les-Bains,
place des Alliés, 39110 Salins-les-Bains
Tel 03.84.73.10.12
courriel : mairie@mairie-salinslesbains.fr

Directeur de la publication : Gilles Beder, maire
Conception-rédaction : service communication
Mise en page et graphisme : Antoine Tanger
Crédits photos : Isabelle Rigaux, Claudette Bach, Annie Turcas

Dépôt légal janvier 2017
Facebook : facebook.com/mairie-de-salins-les-bains

THERMASALINA :

DES THERMES PRÊTS POUR UN NOUVEAU DÉPART

Depuis sa naissance en 1884, le thermalisme salinois a toujours su se renouveler, dans ses structures comme ses animations ... Reconstruction de l'établissement thermal par la Ville en 1936, rénovation en 1994 avec une remise à niveau technique complète, rénovation de la piscine de détente en 2001, développement des soins de remise en forme et de la relaxation à partir de la même année, adjonction de soins esthétiques en 2006 ...

Devenu obsolète techniquement, trop énergivore compte tenu du prix croissant des hydrocarbures (une eau à 30° en sortie de soins sans récupération de chaleur représentait un gros gaspillage énergétique) et corrodé par le sel, l'établissement thermal était, au tournant des années 2000 véritablement « à bout de souffle ».

Au terme de diverses études, de nouveaux forages destinés à sécuriser l'alimentation en eau, d'un retournement ultime sur le choix de l'emplacement (initialement prévu aux abords du parc des Cordeliers puis transféré place Barbarine), et d'un appel d'offre, la construction du nouvel établissement a été lancée en juin 2014, le gros œuvre – achevé en janvier 2016, et le chantier – réceptionné le 31 décembre dernier.

ET THERMASALINA EST NÉ !

Non seulement la salinité des eaux de Salins est exceptionnelle (supérieure à celle de la Mer Morte) et donc favorable à une décontraction totale du corps, mais en France, les eaux thermales salées se comptent sur les doigts d'une main. Il convenait donc de mettre l'accent sur cette propriété. C'est ainsi que *ThermaSalina* est né, pour renforcer l'identité de notre offre thermique et favoriser la croissance du nombre de nos curistes et de nos clients « bien-être et détente ». La charge financière finale du nouvel établissement étant de 5,8 millions d'euros pour la Ville, la croissance de sa clientèle est en effet une condition indispensable pour recouvrer l'équilibre.

DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

Qu'il s'agisse de la gestion des rejets d'eau post-soins, ou de la circulation des clients à l'intérieur des thermes, l'établissement est équipé de systèmes de pointe. Pour respecter la loi sur l'eau et éviter toute salinité excessive de la Furieuse, une gestion centralisée des rejets par électro-vannes permet – en fonction de l'étiage de la rivière – de répartir les rejets dans le temps en utilisant le réservoir Saint Jean (550 m³) comme « réserve tampon ». Côté circulation des clients, un système de bracelets électroniques contrôlés par des bornes permet de gérer automatiquement les flux (entrées, sorties) et les accès aux différentes parties de l'établissement. Et l'eau sanitaire de l'établissement est chauffée à l'énergie solaire.

PLUS D'ESPACE, PLUS DE CONFORT ET DE NOUVEAUX SOINS

Avec 2800 m² de plain-pied, le nouveau bâtiment double –et sur un seul niveau – l'espace dédié aux curistes et aux clients « SPA- détente » de l'ancien établissement. Une vaste salle de repos



Le caldarium et sa colonnade

CALDARIUM

et une terrasse pour l'été ont été aménagées. Du côté des matériels de soin thermal, un nouveau bassin « Bain Douche Immersion » offre un couloir de marche à contrecourant, auquel s'ajoutent quatre Bertholleix (« cuves » pour soins à la vapeur) et de nouveaux pédiluves-manuluves à bulles. Côté détente, le SPA peut accueillir une qua-

rantaine de personnes simultanément dans ses deux saunas, son hammam, son caldarium (bassin d'eau à 37° hérité des thermes romains) et ses cabines de soins. Des cabines plus spacieuses sont prévues pour proposer des soins en « duo », prisés par la clientèle détente actuelle.

Le bassin aqualudique enfin, de près de 200 m², équipé de buses massantes, de cols de cygne et d'un système de nage à contre-courant, offre de multiples possibilités de détente avec son corner jacuzzi, ses geyers et ses banquettes de massage... Le tout dans la lumière magnifique d'un éclairage zénithal à trois couleurs.

SAUNA

Le SPA propose deux cabines de sauna et un hammam autour du caldarium (bassin à 37°)



BASSIN



Le bassin de mobilisation destiné aux curistes

DOUCHE



Une des vastes cabines de douche et son élégante mosaïque bleu sombre

LE BUDGET INVESTI

THERMASALINA

MARCHÉ INITIAL DE TRAVAUX

9,6 Millions € HT

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE + AVENANTS

1,55 Million € HT

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

477 000 €
dont les plus gros

100 000 €

ACHAT DE 4 CUVES BERTHOLLEIX (SOINS CURE)

90 000 €

SYSTÈME DE GESTION DES REJETS (CONFORMITÉ LOI SUR L'EAU)

82 700 €

SYSTÈME DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DES FLUX DE CLIENTÈLE

61 000 €

MOBILIERS (TABLES DE MASSAGE, LITS DE REPOS, COMPTOIR ACCUEIL ...)

57 000 €

MALAXEUR DE BOUES

17 000 €

TOITURE VÉGÉTALISÉE

11 500 €

ÉCLAIRAGE ET MISE EN VALEUR DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT

10 500 €

TRANSFORMATION DE LA SALLE FITNESS EN SALLE DE REPOS

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DIVERS (SUR DEMANDE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE)

360 000 €

COÛT TOTAL FINAL

11,987 Millions €
(travaux + maîtrise d'œuvre+ travaux complémentaires)

MONTANT GLOBAL DES SUBVENTIONS

6,2 Millions €
(Département + Région + Europe)

CHARGE POUR LE BUDGET DE LA VILLE

5,8 Millions €

Le bassin aqualudique, lors des derniers essais de mise en eau du mois de novembre



RETOUR SUR ...



COLOR RUN - samedi 14 mai

Cette première édition de Salines Color est un succès : 400 participants ont couru leur boucle de 2,5 km sous une pluie de poudres colorées



COMICE AGRICOLE dimanche 16 octobre

Cette année encore, une grande réussite avec au programme concours de vaches, marché de producteurs, concours de fromage, exposants, animations pour les enfants, repas-buvette... Et une vente de vaches de l'EARL Dodane.



LANCEMENT DES ILLUMINATIONS - vendredi 2 décembre

Chaque année la RME (Régie Municipale d'Electricité) et la commune co-investissent dans de nouveaux matériels d'illuminations. Ainsi en 2016, la Ville a investi 10 000 euros pour renouveler les guirlandes de la rue de la République. En 2017, ce sera le tour de la rue de la Liberté, axe prioritaire du programme Salins 2015, qui se verra parée de nouvelles lumières.

MARCHE DE NOEL - 16,17 et 18 décembre

Concerts, lâcher de lanternes, défilé de Cendrillon et apparition du Père Noël... Et même le froid de l'hiver étaient au rendez-vous ... Ainsi qu'une belle galerie d'exposants pour admirer les richesses de l'artisanat local et les gourmandises du Jura (ou d'ailleurs) !



JOURNEES DU LIVRE 17 et 18 septembre

Près de 600 visiteurs, 40 exposants bouquinistes, un atelier de création autour du livre et un atelier maquillage pour les enfants... « L'édition 2016 des Journées du Livre est une belle réussite - confirme Clément Forêt, président de l'association Salins Pays du Livre - ... Et merci aux bénévoles du Pays du Livre qui maintiennent l'esprit convivial de cette manifestation, inscrite dans les Journées du Patrimoine de Salins »

Comme chaque année, la ville a été le lieu d'événements sportifs, culturels ou festifs qui attirent des centaines de visiteurs, bien au-delà de Salins et de son Pays...

PETITE RÉTROSPECTIVE 2016



MONTEE DU POUPET dimanche 15 mai

Lors de cette 32^{ème} édition, 1025 participants ont franchi la ligne d'arrivée, au terme de 17,5 km de course



CONCOURS DE SOUPES dimanche 23 octobre

13 potages en course, une assistance et un jury de fin gourmets, et la « louche d'or » attribuée à l'association La Cabiotte pour sa soupe rose

Recette pour 4 :

1 gros celeri, 1 betterave crue, 1 oignon, 1 pot de crème fraîche, de la coriandre fraîche ciselée.



LE RÉSEAU DE PROXIMITÉ DU CCAS

C'est suite aux visites rendues aux Salinois de plus de 80 ans destinées à faire connaître les missions du CCAS qu'est née l'idée de consulter les seniors sur leur vie quotidienne. Un questionnaire a donc été envoyé aux Salinoises et Salinois âgés de plus de 65 ans afin de réaliser un diagnostic sur leurs besoins quotidiens et leurs attentes. L'analyse de cette enquête de terrain a révélé chez les Salinois le besoin d'être visités ou contactés pour lutter contre la solitude.

« L'objectif du réseau de proximité n'est pas de nous substituer au travail de l'ADMR – explique Valérie Moretti, adjointe au Maire en charge du CCAS – mais plutôt de le prolonger. L'idée est de proposer aux plus

de 65 ans qui le souhaitent une visite régulière pour parler autour d'un café, faire une petite promenade, ou encore jouer aux cartes, selon les envies et les goûts de chacun... Et ainsi de recréer du lien ».

Pour les inscrits, les visites ou les rendez-vous téléphoniques sont hebdomadaires et ont lieu à heure fixe, ce qui constitue un repère positif (notamment pour les personnes qui perdent la mémoire). Le réseau offre aussi aux participants des activités collectives – comme les ateliers Mémoire ou Equilibre – avec possibilité de se faire chercher et ramener à domicile. Et bien sûr, tout est gratuit. Entre mai (date du lancement du réseau) et décembre 2016, les bénévoles ont assuré 84 visites et 13 ren-

dez-vous téléphoniques. « Au-delà d'un remède anti-solitude pour les seniors, le réseau est aussi un moyen de détecter plus tôt la perte d'autonomie, et de rassurer les proches. » conclut Valérie Moretti. La valeur de cette initiative a d'ailleurs été reconnue par des financements et la création d'une formation en interne destinée aux 5 visiteurs bénévoles et au jeune volontaire en service civique du réseau salinois par le Conseil Départemental, qui a consacré Salins territoire pilote en la matière pour le Jura.



INFORMATIONS ET INSCRIPTION
AU RÉSEAU DE PROXIMITÉ :

Appeler le CCAS : 03 84 73 22 68

CONSEILS DE QUARTIER : Pour que les Salinois puissent choisir et s'exprimer pour leur Ville

En septembre dernier, le conseil municipal de Salins a voté la désignation et l'installation de 4 conseils de quartier à Salins : Pasteur-Blégnay, Centre-Ville, Saint-Maurice et Capucins-Saint Pierre.

Composés chacun de 15 citoyens (5 désignés par le Maire sur proposition de la Commission Démocratie Locale, 5 tirés au sort sur les listes électorales* et 5 volontaires), ils ont pour rôle d'associer les Salinois aux politiques que la Ville met en place, et de les faire participer à la gestion urbaine, en don-

nant leur avis et en faisant des propositions.

Dès que leur composition sera définitive, ces conseils de quartier se réuniront une fois par trimestre à partir du printemps, dans les locaux de la Mairie s'ils le souhaitent, ou dans un lieu de leur choix. Un conseiller municipal siègera dans chaque conseil, pour répondre aux questions des citoyens-conseillers.

*toute personne tirée au sort peut naturellement refuser de faire partie d'un conseil de quartier

Tribune de l'opposition salinoise (janvier 2017)

Une fois de plus, nous profitons du bulletin municipal toujours aussi rare pour nous exprimer. C'est aussi l'occasion de nous réjouir que le nouvel établissement thermal ouvre... ENFIN!

Le projet de nouveaux thermes à Salins a été initié par l'ancienne municipalité et c'est la nouvelle majorité élue en 2014 qui a mené la phase des travaux proprement dit. Dès le début de notre mandat, nous avons bien sûr soutenu ce projet indispensable pour l'économie salinoise alors que l'ancien établissement était vétuste et surtout à la limite de sa capacité d'accueil.

La phase du chantier nous a paru bien longue débouchant sur une année de retard... Nous avons aussi pris position contre certains changements qui ne nous paraissaient pas indispensables comme la suppression de la salle de sport, le changement de certaines prestations comme le carrelage qui s'avère

salissant, le choix de l'aménagement onéreux du parking ou encore l'adoption d'un système informatisé de gestion des flux humains très coûteux.

Aujourd'hui, l'établissement ouvre et il faut rapidement attirer une clientèle supplémentaire pour faire face au financement de ce projet. Il nous paraît plus qu'indispensable qu'une campagne de communication soit lancée dans cet objectif et nous nous étonnons du retard pris sur cet aspect.

Prenons l'exemple des tarifs qui ont été adoptés très tardivement, de la banderole non à jour le long de la rue Gambetta.

Enfin nous souhaitons la pleine réussite au personnel des thermes pour accueillir les nouveaux clients qui viendront participer au dynamisme salinois.

Le nouvel établissement est un formidable outil de travail pour le développement de l'ensemble de notre territoire !



RÉNOVEZ : VOUS ETES AIDÉS

AIDES ET SUBVENTIONS LE POINT À 6 MOIS

Voilà 6 mois que le programme de subventions de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat –Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est entré en vigueur, accompagné par des mesures votées par la Municipalité : aides pour le ravalement des façades et primes pour les nouveaux habitants qui s'installent à Salins. Un petit bilan chiffré s'impose.

LES PRIMES D'ACCUEIL AUX NOUVEAUX HABITANTS

Elles sont accordées sous certaines conditions aux familles qui viennent de l'extérieur habiter Salins pour au moins 6 ans et à deux (couple ou famille monoparentale avec enfant) . Au 1^{er} janvier 2017, 6 primes ont été accordées, encourageant ainsi 15 nouveaux habitants à vivre à Salins (11 adultes et 4 enfants). Ces nouveaux Salinois arrivent essentiellement du Doubs, de Côte d'Or et de Seine et Marne et le motif de leur installation varie d'un retour aux sources au choix d'un cadre de vie agréable, en passant par le rapprochement familial.

LES AIDES AU RAVALEMENT DES FAÇADES

Ces aides concernent successivement 6 secteurs de la ville, d'ici à 2024, avec une dégressivité sur 3 ans pour chaque secteur, la première année proposant une subvention de 50% du montant total HT des travaux et une défiscalisation totale de ce même montant (déduction du revenu imposable).

Jusqu'au 31 décembre 2016, tous les secteurs concernés pouvaient bénéficier de ces conditions. Une façade a été entièrement rénovée et subventionnée à 50%, et 24 contacts ont été pris pour une prochaine réalisation des travaux.



SPECIAL FAÇADES HORS SECTEURS

Toutes les rénovations immobilières dans le cadre de l'OPAH – quelle que soit leur adresse dans Salins - peuvent bénéficier d'une subvention de 25% sur le montant HT des travaux de rénovation de façade , et ce jusqu'au 1^{er} juillet 2017.

FAÇADES : au 1^{er} JANVIER 2017 début du programme de 3 ans secteur HOTEL DE VILLE

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019, seront concernées les façades des adresses suivantes :

du n° 2 au n°28 rue de la Liberté (pairs)

du n°1 au n°17 de la rue de la République (impairs)

le n°1 et le n°3 de la rue Charles David.

Avec les aides de la Ville de Salins suivantes :

2017 : 50% de subvention du montant total HT des travaux
+possibilité de défiscalisation totale de ce même montant

2018 : 25% de subvention du montant total HT des travaux
+possibilité de défiscalisation totale de ce même montant

2019 : 0% de subvention du montant total HT des travaux
+ possibilité de défiscaliser 50% de ce même montant

LES AIDES A LA RENOVATION (OPAH-RU)

Pour les opérations de rénovation de logements ou d'immeubles, plus d'une cinquantaine de contacts ont été pris via soit l'Atelier du Projet, soit les questionnaires distribués en boîtes aux lettres, soit encore le téléphone. Quatre dossiers ont été montés et concrétisés avec des propriétaires occupants (3 dans le cadre des critères « habiter mieux » et 1 dans le cadre des critères « adaptation pour l'autonomie de la personne »). Un premier dossier avec un bailleur a abouti pour rénover un logement qui sera loué en loyer conventionné comme le prévoit le programme d'aides.



Ci-contre : La première façade subventionnée rue de la République, face à la Saline, à l'automne 2016



Monsieur et Madame H. se sont installés le 1^{er} avril 2016 à Salins, dans un appartement en très bon état situé quai Valette.

Jeune couple sans enfant, ils ont choisi Salins pour la beauté et l'agrément de son cadre de vie, mais aussi la relative modicité du loyer.

Madame travaillant aux Rousses et Monsieur à Dole, Salins représente un « mi-chemin » qui les a séduit, la prime d'accueil étant le « petit plus » qui a emporté la décision. Comme leur dossier répondait parfaitement aux critères d'attribution de cette prime d'accueil, ils ont été parmi les premiers nouveaux Salinois à en bénéficier.



Ci-contre : Ces bâches aux couleurs du programme de rénovation seront prochainement apposées sur les immeubles salinois ayant bénéficié d'aides.

RÉNOVATION URBAINE

LA REHABILITATION DE LA TOUR OUDIN

Dans le « plan-guide » de rénovation urbaine, établi avec des professionnels conseils (paysagiste, architecte, professionnels de l'habitat), la Tour Oudin (face à la place Aubarède) et l'amorce des remparts qui s'y attache ont été identifiés comme un marqueur fort pour la rénovation de la Ville. Mis en vente très récemment par son propriétaire, l'ensemble de la bâtisse fait l'objet d'une opération de rachat par la Ville de Salins avec le soutien financier de l'EPF* du Doubs, auquel la Communauté de Communes du Pays de salins a adhéré en décembre 2016.

POURQUOI LA TOUR OUDIN ...

Faisant pendant à la rénovation de l'entrée Nord de Salins avec les nouveaux Thermes et le quartier Barbarine, la réhabilitation de la Tour Oudin sera un signal fort à l'entrée sud de la ville pour les visiteurs et les personnes traversant quotidiennement Salins, sans forcément s'y arrêter. Avec quelques aménagements destinés à souligner les remparts et la promenade des Tours Bénites, l'impact visuel de cette réhabilitation sera très fort.

LE PLAN-GUIDE DÉCRIT AINSI LE PROJET

« Débarrassée de l'auvent de toiture rajoutée à son fait, la bâtisse serait aussi libérée de quelques fenêtres créées après sa construction, pour être réorganisée et réorientée vers la rue de la République. Un escalier urbain qualifierait la circonférence de la Tour en lieu et place du jardin existant. La Tour flanquée du côté est de la porte Haute d'Oudin retrouverait sa fière allure et initierait la promenade des Tours Bénites (Tour du Bourreau Rouge d'Enfer, Tour du Prévôt et Tour Bénite) dans une remarquable perspective tournée vers le Fort Belin. Les installations techniques du bâtiment de captage des eaux obturant vue et passage au pied du rempart seraient passés en fosse. Une mise en scène lumineuse en pied de rempart révélerait l'ampleur de ces anciennes fortifications du centre-bourg et en signalerait l'entrée de nuit ».

*L'EPF : en clair, un soutien financier essentiel pour la revitalisation urbaine

L'Etablissement Public financier du Doubs auquel la CCPS a adhéré existe depuis 2007 et « sert » aujourd'hui près de 500 communes adhérentes (environ 500 000 habitants). Il conseille et aide ces communes dans leurs négociations foncières, puis se porte acquéreur pour elles de biens fonciers et immobiliers, pour leur rétrocéder plus tard (12 ans au maximum) moyennant des frais annuels de portage équivalents à entre 1% et 3% du montant de l'achat. L'avantage pour la commune est double : elle peut investir sans recourir à une banque et elle a le temps de valoriser son achat (par exemple par rénovation et location ou vente) pour rembourser l'EPF à la fin de son portage.

UN EXEMPLE CHIFFRÉ :

Un bien est estimé par les Domaines à 175 000 euros. L'EPF débourse cette somme pour acheter ce bien en 2017. Chaque année du portage de l'achat par l'EPF, la Ville lui devra 1% de cette somme, soit 1750 €. Si le portage se termine en 2020, elle aura payé au total 7000€ + 175 000€ de « remboursement » de l'achat en 2020.



Ci-contre : La bâtisse vue du chemin des Tours Bénites



... ET DANS QUELS BUTS ?

Rénover de cette façon la Tour et son bâti mitoyen présente en fait un double avantage : patrimonial avec la mise en valeur des remparts de la Ville, et « marketing » à travers une réalisation immobilière exemplaire. Et sur ce point tout reste à inventer ...

Un local commercial au rez-de-chaussée pour favoriser l'installation d'une boutique « à l'essai » - c'est-à-dire avec des conditions de bail temporairement très avantageuses ... Ou un espace-vitrine pour les entreprises locales du bâtiment... Ou encore un fablab ou un espace de coworking - deux « formules » très prisées actuellement ?

Et à l'étage, un logement exemplaire en termes de prestations, pour attirer des investisseurs à Salins, ou des familles dijonnaises ou bisontines en quête d'une meilleure qualité de vie ?

Ces « pistes » feront prochainement l'objet de concertations avec les entreprises locales et les habitants et usagers du quartier. Mais SOLIHA et l'architecte conseil Gilles Reichardt réalisent d'ores et déjà une étude de faisabilité et une première estimation du coût des travaux.



Ci-dessus : La bâtisse vue de la rue de la République

RÉNOVATION URBAINE

BERGES DE LA FURIEUSE ET RUE DE LA LIBERTÉ ...
C'EST LANCÉ !

Ci-dessus : Les berges de la Furieuse gelée rue des Barres

Suite au début de réflexion de la Ville de Salins sur l'aménagement d'un cheminement doux entre les nouveaux Thermes et le Centre-Ville sur les berges de la Furieuse, la CCPS qui a compétence sur l'eau a souhaité signer une convention avec la Ville de Salins, pour restaurer dans le même temps l'hydromorphologie de la rivière, et mieux garantir les équilibres écologiques et la viabilité de la faune aquatique.

Une étude préparatoire à des travaux de même nature est déjà en cours à La Chapelle-sur-Furieuse. Concrètement il s'agit de recréer des seuils, de reconstituer un lit majeur et un lit mineur et d'améliorer la stabilité des berges. *

Elaboré dans le cadre de la loi sur l'eau, il s'agit d'un dossier lourd à

monter, mais qui permettra de mobiliser des financements participatifs de l'Agence de l'eau et des fonds au titre du « Massif du Jura » de l'Etat et de l'Europe .

Le coût global de l'opération est estimé à 800 000 euros (études et travaux). Entre 2017 (études) et 2019 (achèvement des travaux), des opérations de sensibilisation écologique seront menées avec l'Agence de l'eau et la Fédération de Pêche du Jura.

En combinant les deux opérations - cheminement doux en ville (rue des Barres et derrière le casino) et restauration du cours de la Furieuse (des Thermes au Pont de Blégnay), la synergie Ville de Salins et Pays de Salins prend tout son sens.

« Dans la traversée de Salins-les-Bains, la Furieuse est totalement canalisée par des murets ou murs d'habitations et son écoulement est contrôlé par la présence des nombreux seuils. Le fond de la rivière est très homogène, ce qui a pour conséquence une capacité d'accueil de la vie piscicole fortement contrainte et bien en-deçà de ce qu'il est possible d'attendre d'un tel cours d'eau. Le projet de restauration de la Furieuse en centre-bourg de Salins vise à améliorer et diversifier les habitats écologiques de

la rivière, limiter le réchauffement des eaux, maîtriser l'incision du lit, favoriser le franchissement des seuils par les poissons et enfin privilégier l'intégration paysagère : la réhabilitation doit conférer à la Furieuse un aspect plus esthétique que sa forme de rivière à l'abandon actuelle »

Anthony GUINCHARD

(coordinateur pour l'EPTB- établissement public territorial des Bassins Doubs et Saône)



Ci-dessus : La Furieuse à La Chapelle sur Furieuse

RUE DE LA LIBERTÉ : UNE CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS ...



Le 6 février 2017, le Conseil Municipal a délibéré sur le réaménagement qualitatif de la rue de la Liberté (stationnements, circulation, place du piéton, aménagements paysagers...).

Une première priorité sera l'assainissement du tronçon inférieur de la rue qui n'a

pas encore de collecteur séparatif des eaux pluviales. Ces premiers travaux devraient débiter à l'automne 2017.

Dès le printemps, les riverains seront impliqués dans des réunions thématiques pour construire le projet avec le Bureau d'Etudes qui commencera à travailler sur le réaménagement proprement dit.

Ce sera une première expérience participative, avant une concertation élargie à toute la ville sur l'ensemble du programme de revitalisation Salins 2025.

PREPS :

ILS « APPORTENT LEUR PIERRE » À LA BEAUTÉ DE SALINS.

L'histoire commence il y a trois ans. Aurélien Montels prend la direction du parcours d'accrobranche au pied du fort Saint André. Avec des jeunes en service civique, il entreprend de nettoyer les abords du parcours. Et c'est en échangeant avec le père de l'un d'entre eux – Yves Girard – que naît l'idée. Créer une association qui permette à chaque salinois, s'il en a envie, de « mettre la main à la pâte » pour restaurer le patrimoine de la ville et valoriser le cadre de vie magnifique dont tous profitent.

Anciens chemins, fortifications, rues historiques, bâtisses anciennes ... Les belles choses à restaurer et valoriser à Salins ne manquent pas. Mais puisque l'aventure est née au pied du Saint-André, c'est là qu'elle va continuer. Avec la création d'un sentier panoramique qui permette de faire le tour du fort et de profiter de magnifiques points de vue vers le haut sur la majesté des fortifications, et vers le bas sur les toits de Salins.

Première étape : débroussailler, éla-



Le fort a maintenant son panneau, créé par Christian Massoni et installé par son petit-fils. De quoi montrer que les Salinois se préoccupent de leur patrimoine et peut-être donner des idées à de nouveaux bénévoles.

guer et couper des arbres. En un demi-siècle la forêt a repris ses droits : non seulement elle occupe l'espace, mais à certains endroits elle a détruit de larges pans de murailles. « Rien que pour ouvrir le sentier, nous avons 8000 m² à défricher, au gré du temps dont chacun dispose - précise Pierre Dagon, Salinois et bénévole citoyen de Preps. » Mais les premiers résultats se voient déjà : le fossé sec sud-est du fort réapparaît et on distingue à nouveau les murailles depuis la ville.

Une fois terminé le défrichage, auquel 27 bénévoles travaillent activement depuis l'été dernier, viendra le temps des réparations. La Ville de Salins et la CCPS ont prévu conjointement de financer pour 3,5 millions de travaux sur 10 ans (abords du fort pour la Ville et création-restauration des belvédères pour la CCPS). Pour Aurélien Montels « Cela ne nous empêche

pas de participer, à la mesure de nos moyens et de nos talents. Certaines parties de murailles, non classées monuments historiques, ont été remblayées sommairement. Rien qu'en retroussant nos manches, nous pouvons améliorer les choses ! »

Enfin, troisième étape : l'aménagement du sentier avec barrières, panneaux, et pourquoi pas tables et bancs de pique-nique, aires de jeux et même via ferrata ... Autant d'occasions de créer du lien entre les Salinois et des synergies avec d'autres associations salinoises, culturelles ou sportives ... Et de renforcer l'attractivité du patrimoine salinois au bénéfice des acteurs économiques du territoire.

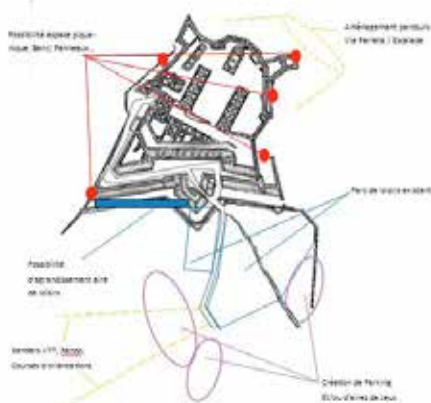


POUR CONTACTER
PREPS : preps.salins@gmail.com

QUELQUES REPÈRES SUR SAINT ANDRÉ

- Le fort est situé à 604 m d'altitude.
- Chef d'œuvre d'architecture militaire de Vauban, il compte parmi les 4 principales forteresses de Franche Comté (avec Besançon, Belfort et Joux)
- L'Etat vend le fort à la Ville de Salins en 1922, et l'armée quitte les lieux
- La partie classée du site couvre 3 hectares.

Une possibilité d'aménagements



PREPS a déjà réfléchi aux aménagements possibles des pourtours du fort.



RECHERCHE D'EMPLOI, ACCES AUX DROITS :

LA MSAP EST LÀ POUR ÇA !

Depuis le 1^{er} septembre dernier, la MSAP du Pays de Salins s'est ouverte au rez-de-chaussée de la Tour des Mélincols. Cette Maison des Services au Public – animée par Elodie Chaussin et Elodie Pisson – est le résultat d'un conventionnement local entre la communauté de communes et l'association *Agate Paysages*. D'une façon générale la MSAP est chargée d'accueillir, informer et orienter le public, d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, de les aider à utiliser les services public en ligne, et de les mettre en relation avec les bons interlocuteurs en fonction de leurs problématiques. Et à Salins, c'est tout particulièrement vrai en ce qui concerne l'emploi et l'accès aux droits.

« Avant l'ouverture de la MSAP, il y avait déjà à Salins le CCAS qui accompagne les Salinois sur le plan social, et une association intermédiaire – Mille Services – qui travaille sur Salins et Champagnole... Avec un rôle un peu comparable à celui d'une agence d'intérim, puisqu'elle recense des missions qu'elle propose aux personnes en recherche d'emploi avec un accompagnement socio-professionnel. – explique Elodie CHAUSSIN, l'animatrice .

Tout naturellement, nous avons commencé à collaborer avec ces deux partenaires dès notre arrivée. Je me souviens du cas d'une dame, employée à temps partiel à Salins. Elle est venue nous voir un mardi pour une simulation d'allocations à la Caisse d'Allocations Familiales. Comme elle nous a dit chercher un complément d'heures, nous avons contacté Mille Services, qui l'a embauchée... le vendredi suivant ! »

4 PARTENAIRES POUR L'EMPLOI

En matière de recherche d'emploi, le rôle de la MSAP est double. D'abord faciliter les relations administratives des chercheurs d'emploi avec Pôle Emploi (inscriptions, suivi des indemnités, dépôt de CV sur le site internet...) et collaborer avec les organismes et associations du territoire qui travaillent dans ce domaine .

C'est le cas de *Mille Services*, mais aussi d'*Agate Paysages*, association de gestion et d'aménagement du territoire et de l'environnement installée à Ounans, qui propose des contrats d'insertion de 6 mois avec encadrement .

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, la *Mission locale Espace Jeunes*, dont l'antenne est basée à Mouchard, tient des permanences régulières (tous les jeudis) à la MSAP. Sa mission consiste non seulement à orienter les jeunes en matière d'emploi, mais aussi à les aider à s'insérer dans la vie active (logement, santé...).

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Centre d'Information et de Recrutement (CIR) de la gendarmerie de Franche Comté tient également des permanences à la MSAP (les 3^{èmes} mercredis du mois de 14h à 16h) pour informer ceux qui cherchent un emploi sur les procédures de recrutement et les métiers de la gendarmerie (concours, carrières, salaires, etc...).

ORDINATEUR, PHOTOCOPIEUSE ET OFFRES D'EMPLOIS À DISPOSITION

LA MSAP met à la disposition du public deux ordinateurs et une imprimante pour rechercher des offres, imprimer un CV ou envoyer une candidature. Pour les personnes autonomes, un tutoriel est mis à disposition qui aide à naviguer sur le site web de Pôle Emploi. Et à celles qui le sont moins, la MSAP propose un accompagnement personnalisé sur les différents outils (inscription Pôle Emploi, site d'annonces, presse, prospection spontanée), ainsi que sur la façon de passer un entretien d'embauche dans le cadre d'entretiens collectifs.



Elodie CHAUSSIN est l'animatrice de la MSAP, tandis qu'Elodie PISSON, chargée de l'accueil et de l'information, travaille aussi au développement d'un pôle entreprises au sein de la CCPS



En parallèle, les offres d'emplois géographiquement proches parues sur le site de Pôle Emploi ou le Bon Coin (dans un rayon de 10kms de Salins), ainsi que les offres de recrutement en séries (par exemple par l'entreprise KFC à Dole) ou spécifiquement locales (par exemple les offres de l'hôpital de Salins) sont affichées et mises à jour quotidiennement sur un panneau dédié en libre consultation. S'y ajoutent des formations proposées ponctuellement (exemple récent – une formation à la taille de la vigne) et les informations de l'AFPA.

EMBAUCHE : MODE D'EMPLOI ...

« Quand je rencontre les personnes à la recherche d'un emploi, je constate souvent qu'avant même le stade de l'entretien, elles ne sont pas au point ... Elles n'optimisent pas toujours leur recherche par manque de connaissance, ou ne savent pas se présenter ou utiliser leurs atouts » – souligne Elodie Chaussin.

C'est pour elles que la MSAP a récemment proposé en collaboration avec la Mission Locale une série de quatre ateliers successifs, avec 4 thèmes complémentaires : Connaissance et estime de soi (pour la recherche des points forts), Orientation professionnelle (personnes sans projet ou sans formation clairement définie), Openjob (création de CV, rédaction de candidature, entraînement à l'entretien), et pour finir Simulation d'entretien, animé

par le réseau de parrainage de la mission locale composé d'anciens patrons ou d'anciens salariés de divers secteurs économiques, mobilisés pour aider et conseiller les candidats à l'emploi. Une expérience qui, si elle est concluante sera sans doute renouvelée en 2017.



Au tableau de la MSAP, actualisé chaque jour, toutes les offres d'emploi et de formation dans un rayon de 10kms autour de Salins



Deux ordinateurs et une imprimante sont mis à disposition des visiteurs pour la recherche d'offres sur le web, l'actualisation des dossiers sur le site de Pôle Emploi, la rédaction et l'envoi d'un CV en ligne ou toutes démarches liées à l'accès aux droits.

Arbois

Salins-les-Bains

Poligny

ON NE DIT PLUS CCPS...

MAIS ARBOIS, POLIGNY, SALINS, CŒUR DU JURA!

Au 1^{er} janvier de cette année, notre communauté de communes du Pays de Salins disparaît ... pour mieux renaître. Conséquence de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, et d'un arrêté pris par le préfet du Jura le 16 décembre dernier, les communautés de communes d'Arbois Vignes et Villages, de Poligny - Comté de Grimont et du Pays de Salins sont en effet fusionnées en une seule entité : Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura.

Avec plus de 23 000 habitants et 66 communes, c'est la plus grosse communauté de communes du département, en dehors des agglomérations de Dole et Lons-le-Saunier, et un bassin de population plus important que ceux de Champagnole, de Saint-Claude ou de Bresse-Revermont.

Dans les faits, cette fusion prendra du temps car il faut homogénéiser les compétences des trois communautés de communes d'origine qui ne coïncident pas, et fusionner les services en conséquence.

Le nouveau conseil communautaire compte 94 délégués, dont 11 pour Arbois, 12 pour Poligny et 8 pour Salins (Gilles Beder, Marie-Thé Brocard, Yann Pinguand, Adrien Lavier, Christian Prost, Claudine Roueff, Clément Forêt, Odile Simon), tandis que les 63 autres

communes ont chacune 1 délégué communautaire (légalement - le Maire). Au 1^{er} janvier 2017, les premières compétences exercées par la nouvelle intercommunalité couvrent les aires d'accueil des gens du voyage, ainsi que la création d'Offices de Tourisme. Dans ce domaine, Salins, en vertu de sa qualité de station thermale, conserve un Office de Tourisme communal. Progressivement, d'ici à 2020, la nouvelle intercommunalité reprendra l'urbanisme (PLUI et SCOT), l'assainissement et la gestion des milieux aquatiques, ainsi que la protection contre les inondations.

Concernant les compétences optionnelles ou facultatives listées par la Loi, le travail des mois à venir consistera à les définir, en les harmonisant.

Le siège de Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura est désormais fixé à Po-

ligny (9 rue des Petite Marnes) et les réunions du Conseil Communautaire se tiennent à l'espace Pasteur à Arbois.



Ci-dessus : Le nouveau conseil communautaire se tiendra dans la salle des fêtes de l'espace Pasteur, à Arbois

Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages-Pays de Louis Pasteur	Communauté de Communes Comté de Grimont-Poligny		Communauté de communes du Pays de Salins	
Abergement-le-Grand Arbois Les Arsures La Chatelaine La Ferté Mathenay Mesnay Molanboz Montigny-les-Arsures Les Planches-près-Arbois Pupillin Saint-Cyr-Montmalin Vadans Villette-les-Arbois	Abergement-le-Petit Aumont Barretaine Bersailain Besain Biefmorin Brainans Buvilly Chamole Chausseuans Colonne Darbonnay Fay-en-Montagne Grozon Le Chateley	Le Fied Miery Molain Monay Monthollier Neuvilly Oussières Picarreau Plasne Poligny Saint-Lothain Tourmont Vaux sur Poligny Villers-les-Bois Villerserine	Abergement les Thésy Aiglepierre Aresches Bracon Cernans La Chapelle sur Furieuse Chaux-Champagny Cilly sur Salins Clucy Dournon Géraise Ivrey Ivory Lemuy Marnoz	Montmarlon Pont d'Hery Pretin Saint-Thiebaud Saizenay Salins les Bains Thésy
5 600 habitants	10 700 habitants		6 700 habitants	
14 communes	30 communes		22 communes	